

AGENCE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Oboulhas Tsahat Conrad Onésime installé dans ses fonctions



Le secrétaire général de la Présidence de la République, Stevie Pea Ondongo, a installé hier dans ses fonctions le directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), Oboulhas Tsahat Conrad Onésime, en présence du secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean Dominique Okemba. L'ANSSI est chargée de superviser et de coordonner la cyber sécurité nationale, gérer les incidents et menaces de sécurité, répondre aux cyber attaques, promouvoir la collaboration entre les acteurs publics et privés, protéger les infrastructures numériques nationales, renforcer les capacités nationales de riposte aux cyber attaques, émettre des alertes en la matière.

Oboulhas Tsahat Conrad Onésime au centre

Page 2

EDUCATION

Plus de 720 enseignants volontaires affectés



Une vue des enseignants volontaires affectés

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, s'est entretenu le 20 février à Brazzaville avec 727 enseignants volontaires affectés dans les départements. « La nation ne vous avait pas oubliés. Vous avez le devoir de lui rendre l'ascenseur en faisant preuve de patriotisme, en acceptant de servir où le devoir vous appelle. Nous plaçons notre espoir dans cette crème d'enseignants formés que vous représentez », a indiqué le ministre.

Page 16

SUSPENSION DE LA FÉCOFOOT

Le comité exécutif et la commission ad hoc recourent au TAS

La commission ad hoc de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le comité exécutif ont versé des éléments de

preuves au Tribunal arbitral du sport (TAS) dans le cadre de la suspension de la Fécofoot par la Fédération internationale de

football association. L'instance mondiale en matière d'arbitral du sport va devoir se prononcer sur cette suspension.

Page

SANTÉ PUBLIQUE

Validation du plan de travail annuel 2025



Le plan de travail annuel budgétisé, au titre de l'année 2025, a été validé en marge de la réunion du comité de pilotage de l'unité de gestion des financements de l'Alliance mondiale pour le vaccin. Dans son intervention, le ministre

Les participants à la réunion de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a signifié que cette rencontre a permis de faire le bilan de l'année passée, d'examiner les défis et de définir les stratégies pour y répondre.

Page 3

Éditorial

Survie humaine

Page 2

ÉDITORIAL

Survie humaine

Considérées comme « le pétrole vert » pour leur potentiel, les forêts font depuis quelques années l'objet d'une grande attention des gouvernants de par le vaste monde. Des actions sont engagées, à cet effet, autour de l'idée de tirer profit de la ressource forestière tout en préservant la diversité biologique et les équilibres environnementaux vitaux à la survie humaine.

Certes, l'exploitation forestière occupe une place importante dans les économies de nombreux pays, mais certaines pratiques sont aujourd'hui décriées et doivent être prises en compte dans le cadre de la décennie africaine de l'afforestation lancée à Brazzaville. L'objectif étant de privilégier l'aménagement des forêts à travers des actions de reboisement.

Au regard des données selon lesquelles de grandes superficies sont vouées chaque année au déboisement dû à l'agriculture, l'exploitation forestière irrationnelle, la forte pression foncière autour des villes, les besoins des ménages en bois de chauffe et l'industrialisation accélérée, réussir le pari de la préservation des écosystèmes forestiers passe par un engagement national et international.

Une telle démarche implique l'observation de la réglementation par les sociétés du secteur, en n'extrayant que ce qui est admis par la législation en vigueur dans une approche globale qui favorise également la prise en compte des intérêts des communautés rurales qui en dépendent.

Face à l'urgence de la préservation des écosystèmes forestiers, le chantier de la gouvernance forestière demeure un défi planétaire.

Les Dépêches de Brazzaville

AGENCE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le directeur général a pris ses fonctions

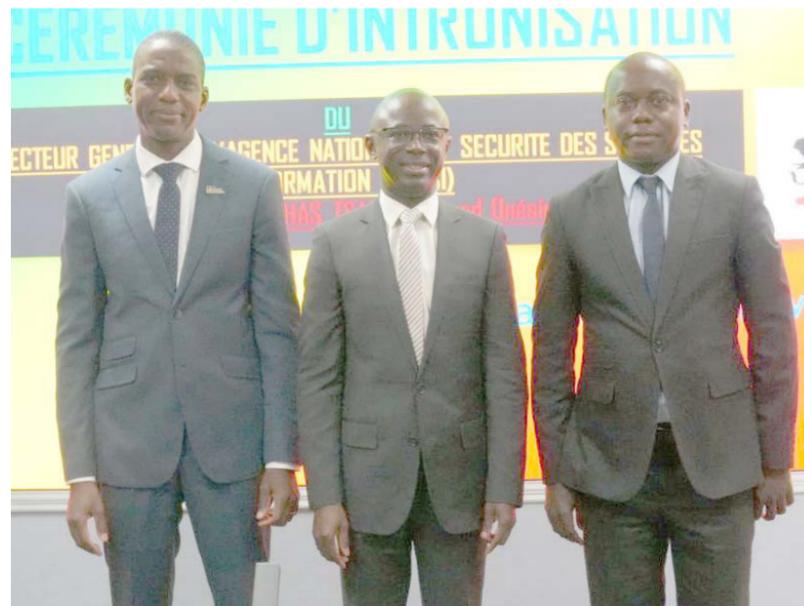
Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), Oboulhas Tsahat Conrad Onésime, a été installé dans ses fonctions le 20 février à Brazzaville par le ministre, secrétaire général de la Présidence de la République, Stevie Pea Ondongo, en présence du ministre, secrétaire général du Conseil national de sécurité (CNS), Jean Dominique Okemba.

Le directeur général de l'ANSSI a été nommé par décret présidentiel. Peu avant son installation, le secrétaire général de la Présidence de la République a affirmé que la création de cet établissement public à caractère administratif n'était pas fortuite, ni isolée.

L'ANSSI a pour, entre autres, missions de superviser et de coordonner la cyber sécurité nationale, gérer les incidents et menaces de sécurité, répondre aux cyber attaques, promouvoir la collaboration entre les acteurs publics et privés, protéger les infrastructures numériques nationales, renforcer les capacités nationales de riposte aux cyber attaques, émettre des alertes en la matière. « Les pouvoirs lui sont donnés pour exécuter ses missions », a déclaré Stevie Pea Ondongo, ajoutant que la tâche est lourde et exige de la rigueur, ainsi que la collaboration avec les autres entités publiques et privées.

Après avoir pris ses fonctions, le directeur général de l'ANSSI a indiqué qu'il était conscient de l'immensité de sa mission. « Je mesure avec humilité le poids de la charge et de la responsabilité. Je mettrai toute mon énergie, mon engagement et mon expertise au sein de cette noble cause qui est la protection et la sécurisation de notre cyber espace », a soutenu Oboulhas Tsahat Conrad Onésime.

S'adressant aux partenaires, il a



Oboulhas Tsahat Conrad Onésime au centre/Adiac s'inscrit dans la vision et la volonté ferme du chef de l'Etat de doter notre pays d'une structure dédiée à la protection et à la résilience du cyber espace congolais ». Pour lui, la cyber sécurité n'est plus une option mais une nécessité absolue et requiert la mobilisation de tous. « Le CNS assumera pleinement son rôle de supervision et de coordination afin de garantir le bon fonctionnement et la montée en puissance de l'ANSSI », a-t-il renchéri avant de souhaiter à la nouvelle institution plein succès dans l'accomplissement de ses missions stratégiques avec rigueur, éthique et loyauté.

Christian Brice Elion

dit : « Je m'engage à œuvrer avec vous dans un esprit d'ouverture, d'écoute et de responsabilité, car la cyber sécurité est l'affaire de tous et nécessite une approche collective et concertée ». Il a, en outre, émis le vœu que les ressources adéquates leur soient allouées tant pour le renforcement des capacités du personnel que pour l'acquisition des systèmes et des équipements de pointe indispensables à l'exécution de leur responsabilité.

Prenant la parole, à son tour, le ministre Jean Dominique Okemba a précisé que « la création de l'ANSSI placée sous l'autorité du CNS

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

SANTÉ PUBLIQUE

Validation du plan de travail annuel budgétisé 2025

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a participé le 20 février à Brazzaville à la clôture de la réunion annuelle du comité de pilotage de l'Unité de gestion des financements GAVI, au cours de laquelle a été validé le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2025.

Il s'agissait d'un événement caractérisé par un double objectif dans le développement du système sanitaire en République du Congo : garantir une couverture vaccinale universelle et renforcer les capacités médico-sanitaires des districts sanitaires, conformément aux engagements pris par la République du Congo dans le cadre des objectifs de développement.

En prenant la parole à cette rencontre stratégique, le ministre de la Santé et de la Population a souligné que cette rencontre a permis non seulement de dresser un bilan objectif des réalisations accomplies durant l'année écoulée, mais aussi d'examiner avec rigueur les défis auxquels nous faisons face et de définir des stratégies concrètes pour y répondre efficacement. « Les discussions riches et constructives que nous avons eues aujourd'hui reflètent notre détermination collective à garantir l'accès universel à la vaccination, pilier fondamental de la santé publique. A présent, il incombe à chacun de nous



de traduire les décisions prises lors de cette réunion en actions concrètes et mesurables. La mise en œuvre du Plan trimestriel d'activités budgétisé pour l'année 2025 représente une étape cruciale vers cet objectif », a dé-

claré le ministre Jean Rosaire Ibara.

S'exprimant sur les décisions adoptées, le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a lancé donc un appel solennel à tous les intervenants concernés

Le présidium des travaux/Adiac : soyons rigoureux, méthodiques et déterminés dans l'exécution de nos engagements. Notre succès repose sur notre capacité à travailler ensemble de manière coordonnée et transparente, tout en assurant une gestion efficiente des res-

sources mises à notre disposition. Pour la coordonnatrice de l'Unité de gestion des financements GAVI Congo, le Dr Liptia Ndoundou a souligné qu'il était question également d'examiner et de valider le nouveau Manuel des procédures administratives et financières, deux instruments-clés qui guideront nos interventions pour les mois à venir. Ces documents reflètent notre engagement commun à renforcer la transparence, l'efficacité et la durabilité de nos programmes de santé. « Le rôle de l'Unité de gestion des financements GAVI (UGP-GAVI) est central dans cette mission, car elle veille à la bonne exécution des projets et au respect des normes strictes exigées par nos partenaires internationaux. Grâce à un travail rigoureux et coordonné, nous pouvons assurer une gestion transparente et efficace des ressources allouées à la vaccination et au renforcement des systèmes de santé », a-t-elle indiqué.

Guillaume Ondze

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Adoption d'un nouvel outil de transparence

La note conceptuelle d'évaluation du système national de passation des marchés publics a été validée, le 20 février, à Brazzaville par les parties prenantes (administration publique, du secteur privé et de la société civile). Le nouvel outil repose sur la méthodologie d'évaluation MAPS II censé garantir une meilleure gouvernance de la commande publique.

L'adoption du document d'évaluation du système national de passation des marchés constitue une avancée dans la modernisation du mécanisme d'évaluation de la commande entreprise par les autorités congolaises, avec le soutien de la Banque mondiale, à travers le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir). La réforme devrait à terme contribuer à renforcer la responsabilité, l'intégrité et la transparence du système national de passation des marchés publics.

La méthodologie d'évaluation MAPS a été choisie pour répondre aux besoins de la transparence, de la qualité d'évaluation et l'efficacité de l'action publique. Basée sur des données vérifiables, le mécanisme MAPS II va permettre aux décideurs politiques, l'Autorité de régulation des marchés publics

(ARMP) et le secteur public, y compris les entreprises et établissements publics, le secteur privé et les organisations de la société civile d'avoir un regard sur la qualité des avis d'appels d'offres émis par l'État. Le MAPS II va aussi favoriser, d'après les parties prenantes, l'évaluation de la qualité du système de passation des marchés publics au Congo, l'élaboration de la stratégie de réforme sur la base des forces et des faiblesses identifiées et du cadre juridique et institutionnel.

Ouvrant les travaux de l'atelier de validation de l'outil d'évaluation, Gervais Bouiti-Viaudo, le conseiller spécial du Premier ministre chargé de la gouvernance, du dialogue économique et de la lutte contre la corruption, a indiqué que le processus en cours s'inscrit dans la droite ligne du dialogue entre la Banque mondiale et le gouvernement congo-



La photo de famille des parties prenantes/Adiac

lais. Ce dernier est engagé via le Pagir, a-t-il ajouté, à conduire l'évaluation du système de passation des marchés suivant la méthodologie MAPS II. « Le gouvernement estime que des réformes doivent être mises en place pour améliorer la gouvernance institutionnelle et assurer ainsi le fonctionnement pérenne des services. L'objectif du gouvernement

est d'accroître l'efficacité des dépenses publiques en mettant l'accent, entre autres, sur l'amélioration des pratiques en matière de marchés publics et le renforcement de la gestion des investissements publics », a souligné Gervais Bouiti-Viaudo.

Pour avoir un meilleur contrôle du système des marchés publics, les autorités

ont entrepris des réformes de la gestion des finances publiques pour la période allant de 2020 à 2029 à un coût estimé à 337 millions de dollars (environ 211 millions F CFA). L'État souhaite savoir si le système de passation des marchés est capable de prendre en charge tous les volumes de la commande publique.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

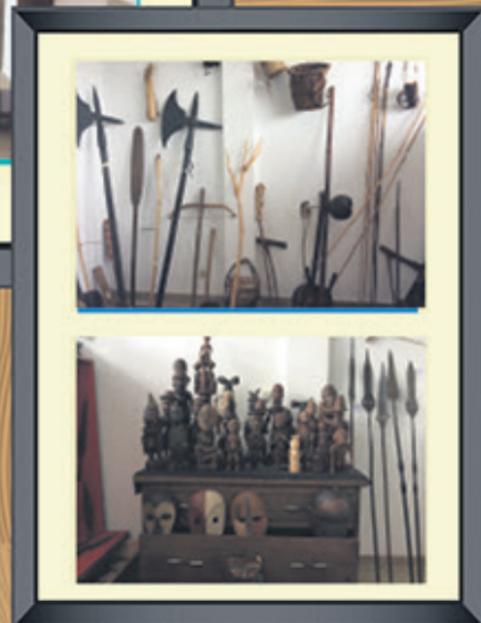
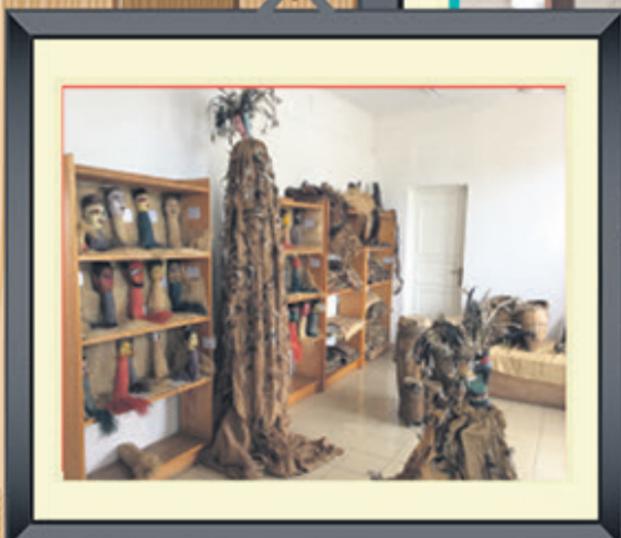
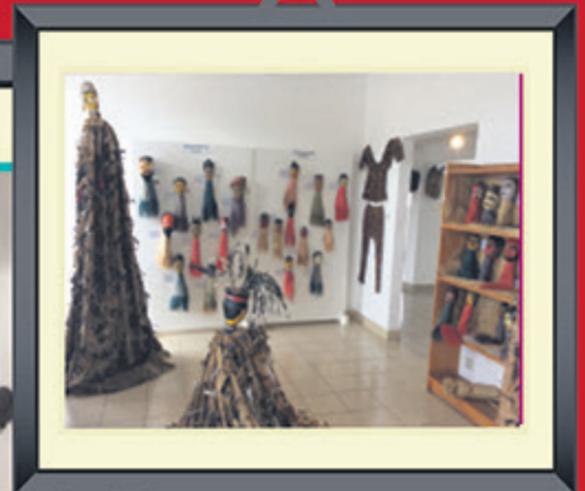
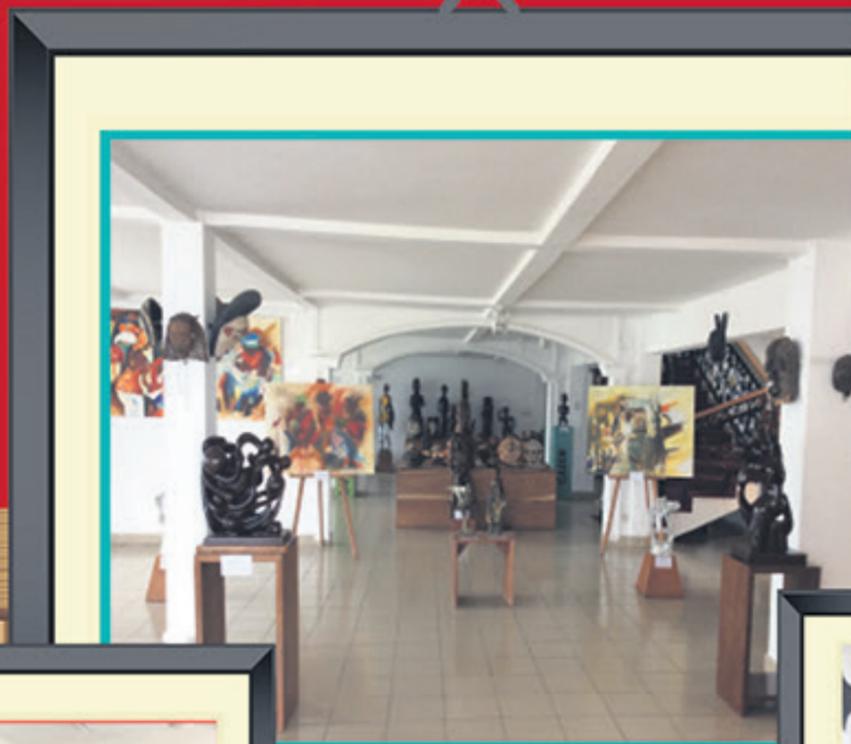
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo et la France renforcent la coopération universitaire

La ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, ont évoqué, le 20 février à Brazzaville, les axes de coopération dont la formation académique et l'insertion professionnelle des étudiants dans le marché de l'emploi.

« La ministre m'a tracé la voie pour les collaborations à venir dans lesquelles elle souhaite que la France soit partenaire », a indiqué l'ambassadrice, Claire Bodonyi, au sortir de l'entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur. En clair, la jeunesse estudiantine a été au cœur de leur échange. La diplomate française a souligné que l'enseignement supérieur ouvre les portes du marché de l'emploi aux étudiants.

« En juin 2025, il y aura des rencontres des entrepreneurs francophones. La ministre Delphine Edith Emanuel sera là pour écouter les doléances du monde économique pour faire évoluer l'université et apporter des débouchés pour les jeunes étudiants », a fait



L'ambassadrice répondant aux des journalistes en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur/Adiac

savoir Claire Bodonyi qui était accompagnée de la nouvelle attachée à la coopération scientifique, universitaire et de recherche.

Il est par ailleurs prévu que les deux parties débutent sous peu les travaux pour faire un état des lieux des universités françaises et congolaises qui travaillent en collaboration pour un meilleur suivi.

Rappelons qu'en matière d'insertion des étudiants congolais dans le marché de l'emploi, le gouvernement a adopté l'année passée le statut de l'étudiant-entrepreneur accordé aux étudiants qui disposent d'une idée de projet ou envisagent de créer une entreprise durant leur parcours académique.

Rominique Makaya

SOUDAN/RUSSIE

Signature d'un accord final pour une base navale sur la mer Rouge

Le projet de base navale russe au Soudan été remis au goût du jour après le coup d'État du général Abdel Fattah al-Burhane.

Les deux pays, le Soudan et la Russie ont signé un « accord final » pour l'établissement d'une base navale russe sur la côte soudanaise de la mer Rouge. L'annonce a été faite par le chef de la diplomatie soudanaise, Ali Youssif, à Moscou en présence son homologue russe, Sergueï Lavrov. « Nous sommes tout à fait d'accord sur cette question et il n'y a pas d'obstacles... Nous sommes parvenus à une compréhension mutuelle... Nous sommes d'accord sur tout » a-t-il affirmé, avant de saluer le développement des relations entre les deux pays, indiquant que Moscou est prêt à participer aux efforts de reconstruction du Soudan.

Le projet de base navale russe au Soudan remonte à 2017. Les présidents russe Vladimir Poutine et soudanais Omar El-Béchir avaient signé un accord stipulant que Moscou obtiendrait un bail de vingt-cinq ans pour construire le complexe à Port-Soudan, qui devait accueillir trois cents hommes et 4 navires de guerre. Le projet va être négligé après la chute d'Omar El-Béchir en 2019 et le rapprochement entre Khartoum et les chancelleries occidentales pendant la période de transition, avec notamment un soutien économique des États-Unis.

Un deal armes contre base navale

Le retour des militaires au pouvoir en octobre 2021 a favorisé un nouveau rapprochement entre Moscou et Khartoum. En juin 2024, le vice-président du Conseil souverain de transition Malik Agar se rend en Russie pour finaliser un accord sur l'établissement d'un centre de soutien naval russe en échange de livraisons d'armes et de munitions. Fin janvier 2025, l'ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU Linda Thomas-Greenfield, va accuser la Russie de « financer les deux parties belligérantes » au Soudan pour promouvoir ses objectifs géostratégiques. L'établissement d'une base navale russe sur la côte soudanaise de la mer Rouge pourrait aider Moscou à compenser la perte de sa base navale de Tartous en Syrie, qui lui servait de hub logistique pour ses opérations militaires en Afrique.

Noël Ndong

ABIDJAN

Les dirigeants africains approuvent la création d'un mécanisme continental de stabilité financière (BAD)

Les chefs d'État et de gouvernement africains ont formellement validé la mise en place d'un mécanisme continental de prévention des crises financières lors du Sommet de l'Union africaine (UA), clôturé dimanche à Addis-Abeba, ont confirmé mercredi à Xinhua des sources auprès de la Banque africaine de développement (BAD).

Ce dispositif, dénommé Mécanisme africain de stabilité financière (MASF), sera hébergé par la BAD et permettra au continent de se prémunir contre les risques de surendettement en mobilisant des ressources sur les marchés financiers internationaux grâce à une notation de crédit indépendante.

La BAD entamera prochainement la rédaction des accords, qui seront soumis aux pays membres pour ratification. L'adhésion au MASF sera facultative, et des participants non africains pourront également y prendre part sous certaines conditions, selon les reportages.

L'Afrique est le seul continent à ne pas disposer d'un mécanisme

financier régional dédié à l'atténuation des risques liés au refinancement de la dette. La BAD a présenté l'initiative du MASF lors du sommet de l'Union africaine de cette année.

«L'Afrique a besoin d'un filet de sécurité régional pour fournir des liquidités de refinancement de la dette à grande échelle et à un coût abordable», souligne le président du Groupe de la BAD, Akinwumi Adesina, dans la préface du rapport sur le MASF.

L'accès aux marchés financiers reste un défi majeur pour les pays africains, souvent confrontés à des primes d'accès à la liquidité nettement plus élevées que dans d'autres régions.

«Dans le domaine des finances mondiales, il est également injuste que tout le continent africain, avec plus de 50 pays, ait une participation au Fonds monétaire international (FMI) équivalente à celle d'un seul pays, l'Allemagne», a déploré Claver Gatete, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, lors du sommet de l'Union.

Les dirigeants africains au sommet ont également discuté de la création de l'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA), qui est conçue pour offrir des évaluations équitables et contextualisées des économies du continent. A ce jour, parmi les trois agences de notation les plus puissantes dans le monde, deux sont d'origine américaine (Moody's et Standard & Poor's) et une est née en Europe (Fitch). Seuls deux pays africains, le Botswana et l'île Maurice, bénéficient d'une notation de qualité investissement, tandis que d'autres se voient attribuer une étiquette de risque élevé, selon M. Gatete.

Xinhua

«Dans le domaine des finances mondiales, il est également injuste que tout le continent africain, avec plus de 50 pays, ait une participation au Fonds monétaire international (FMI) équivalente à celle d'un seul pays, l'Allemagne»

ARRÊT SUR IMAGE



SEM Ilias Iskandarov, Ambassadeur de la fédération de la Russie au Congo a visité le musée galerie du bassin du Congo le mercredi 19 février 2025.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AFRIQUE/TRANSFERTS DE FOND

Le trio des premiers bénéficiaires en 2024

Avec 685 milliards de dollars, un nouveau record des transferts de fonds mondiaux est attendu en 2025. Zoom sur les dernières prévisions de la Banque mondiale (BM) sur les envois de capitaux vers l'Afrique avec trois pays dans le top 20 mondial : l'Égypte, le Nigeria et le Maroc.

En 2024, les transferts de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient atteindre le montant record de 685 milliards de dollars selon les estimations de la BM, dépassant pour la première fois les investissements directs étrangers (IDE) et l'aide publique au développement (APD) combinés. Une tendance qui met en lumière l'importance capitale des envois d'argent des diasporas pour les économies de leurs pays d'origine. Ils devraient même continuer à prendre le pas sur les IDE et l'APD les années à venir, compensant partiellement leur contraction et renforçant leur importance vitale pour les économies émergentes et en développement.

Trois pays africains dans le top 20 mondial

L'Égypte, le Nigeria et le Maroc, ces trois pays se démarquent comme principales destinations des transferts de fonds de leurs diasporas en 2024, selon la BM. L'Égypte, 7e, arrive en tête (22,7 milliards de dollars), suivie par le Nigeria, 9e (19,8 milliards de dollars), le Maroc, 3e place en Afrique et 14e parmi les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (12 milliards de dollars). Cette prédominance reflète le poids démographique et économique de ces pays, mais aussi l'importance historique de leurs flux migratoires vers les pays riches. L'Égypte et le Maroc bénéficient des diasporas

anciennes et nombreuses en Europe, tandis que le Nigeria bénéficie d'une diaspora aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Au total, les pays subsahariens devraient recevoir 56 milliards de dollars de transferts en 2024, une hausse modeste de 1 milliard par rapport à 2023. Ces flux financiers sont vitaux pour des millions de foyers. Dans les pays les plus pauvres ou en proie aux conflits, comme la Somalie, l'Érythrée ou le Soudan, ces transferts permettent d'assurer la survie des populations. Un rôle d'autant plus essentiel que l'aide publique ou les investissements peinent à se concrétiser dans ces zones à hauts risques.

Noël Ndong

SANTÉ DU PAPE FRANÇOIS

Le Vatican réagit après son hospitalisation

Agé de 88 ans, le pape François a été hospitalisé à l'hôpital Gemelli de Rome pour une bronchite compliquée d'une infection polymicrobienne.

Alors que son état de santé suscite des inquiétudes, le Vatican a publié une mise à jour officielle pour rassurer les fidèles du monde entier. Avant son admission, le Souverain Pontife présentait déjà des symptômes de bronchite, l'ayant conduit à réduire ses engagements et à déléguer certaines fonctions à ses proches collaborateurs. Selon le porte-parole du Vatican, son état reste stable, mais nécessite une hospitalisation prolongée.

Les médecins lui ont recommandé un repos total, ce qui a entraîné l'annulation de l'audience générale ainsi que de la prière dominicale sur la place Saint-Pierre. Le pape François a des antécédents médicaux fragiles. Jeune, François avait subi une opération pour retirer une partie de son poumon, ce qui le rend plus vulnérable aux infections respiratoires. Cette hospitalisation rappelle également ses précédents soucis de santé, notamment une infection pulmonaire traitée en 2023, des douleurs articulaires récurrentes et une opération du côlon en 2021.

Le Vatican rassure les fidèles du monde entier

Le Vatican se veut rassurant. Selon les médecins, le traitement mis en place est efficace et le pape François est de bonne humeur. Toutefois, son état de santé reste un sujet de préoccupation pour les millions de catholiques qui suivent son pontificat avec attention. Cette hospitalisation relance les spéculations sur l'avenir de son pontificat. Si le pape François venait à voir sa santé se détériorer davantage, certains experts évoquent la possibilité d'une démission, à l'image de son prédécesseur Benoît XVI en 2013. Pour l'instant, le Saint-Siège insiste sur le fait que le pape poursuivra ses fonctions dès que sa santé le permettra.

N.Nd.



UBA RENFORCE SON ENGAGEMENT EN ZONE CEMAC LORS D'UNE RENCONTRE STRATEGIQUE AVEC LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE (BEAC)

United Bank for Africa (UBA) a réaffirmé son engagement fort envers la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) lors d'une rencontre stratégique avec le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui.

Tenu le 29 janvier 2025 au siège de la BEAC à Yaoundé, cet échange de haut niveau a réuni les principaux dirigeants des filiales de UBA en Afrique Centrale afin de discuter des évolutions financières clés, du développement du numérique dans la banque et de l'intégration économique régionale.

La délégation de UBA était composée de Jude Anele, Administrateur Directeur Général de UBA Cameroun, ugenia Onyekwelu, Administrateur Directeur Général de UBA Gabon, Aminu Ibrahim, Directeur Général Adjoint de UBA Tchad et de Mariam Yago-Toure, Directrice Général par intérim de UBA Congo (Brazzaville)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

République du Congo
20 février 2025



Étaient également présents : Joseph Abena, Directeur Régional du Marketing & Communication pour la CEMAC, Rachel Ndong, Chargée des Relations Réglementaires, CEMAC et Valerie Mekoudap, Assistant Technique du Bureau Régional UBA CEMAC.

UBA : Un Engagement Fort Pour l'Inclusion Financière et la Croissance Régionale

S'exprimant sur le rôle de UBA dans la région, Sampson Aneke, Directeur Régional CEMAC du Groupe UBA, a souligné : « UBA demeure un partenaire de confiance pour accompagner la transformation économique de la CEMAC. Notre collaboration continue avec la Banque Centrale renforce l'inclusion financière, la digitalisation des services bancaires et la facilitation du commerce dans la région. En tant que banque panafricaine, nous nous engageons à soutenir les entreprises, les gouvernements et les particuliers avec des solutions bancaires de classe mondiale qui favorisent un développement durable. »

UBA continue de se positionner en leader grâce à l'innovation, l'expertise financière et un engagement à offrir des services bancaires fluides à travers l'Afrique. La banque demeure un acteur clé de la stabilité financière et de la prospérité économique au sein de la région CEMAC.



Affaire : Société Africaine de Recherche Pétrolière et de Distribution Sarlu
C/
Société Olive Energy Congo S.A

**POURSUITE DE LA PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
DES BIENS MEUBLES CORPORELS**

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérissseur, sur le terreplein situé à Djeno, Route Nationale n°04 (Route du Cabinda), à 400 m du terminal pétrolier, sur le versant gauche en allant à Tchiamba-Nzassi, le samedi 22 février 2025 à 09h30 précises.

DEBITRICE SAISIE

Société Olive Energy Congo, S.A, RCCM CG-PNR-OI-2020-B14-00005, NIU: M2019110000723132, dont le siège social est sis 54 avenue Charles de Gaulle, 1^{er} étage Immeuble UMA Elais Business Center, centre-ville, Pointe-Noire, prise en la personne de sa représentante légale en exercice, Madame Imane Khalifate, demeurant en cette qualité au lieu dudit siège social ;

CREANCIER POURSUIVANT

La Société Africaine de Recherche Pétrolière et de Distribution, SARLU, en sigle « SARPD-OIL » au capital de 5.000.000.000 FCFA, RCCM / CG / BZV / 12 B 3900, ayant son siège social à Brazzaville, au numéro 59 de la rue Galliéni, quartier Mpila, zone industrielle;

Poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur **Claude Wilfrid Etoka**, demeurant en cette qualité au lieu dudit siège sociale de la société, prise en son bureau secondaire de Pointe-Noire, sis Boulevard Charles De Gaulle, Place Antonnetie, Immeuble Maisons Sans Frontières, 2^e étage ;

Ayant pour Conseil, Maitre Gislain Bakouete, avocat au Barreau de Pointe-Noire, Cabinet d'avocats Alfred Mingas, sis Centre-Ville, non loin de la Bourse du Travail, tél: 05 557 0514;

DESIGNATION DES BIENS SAISIS

Il s'agit de plusieurs véhicules terrestres à moteur d'occasion, de type engin ainsi que de matériel destinés à l'exploration et la production pétrolière ayant appartenu à la société Olive Energy Congo S.A et dont la nomenclature est ci-dessous indiquée:

Lot 1 :matériels roulants

1. Véhicule géologue, Sy Light immatriculé ZZ998 HD6;
2. Véhicule immatriculé ZZ 155GR6, 3981J6IT;
3. Véhicule CMT-TRK 00 1, immatriculé 425 MB6 ;
4. Véhicule PTC 12 Tonne, immatriculé 10381182;
5. Véhicule TRT 001, immatriculé 175LU6IT, TR51;
6. Véhicule TRT 002, immatriculé 174LU6IT, TR52;
7. Véhicule FRC PMP-004, immatriculé ZZ072HE6, no châssis: 120397;
8. Véhicule TRK003, immatriculé 173LU6IT, TR53;
9. Véhicule FRC-PMP-00 1, immatriculé ZZ 997 HD6, no châssis: 211461;
10. Véhicule FRC-BLD-001 immatriculé 186LU6IT;
11. Véhicule FRC-SND-002, type SSF353;
12. Véhicule FRC-SND-001;
13. Véhicule FRC PMP 005, immatriculé ZZ 001 HE6, no châssis: 120402;
14. Véhicule FRC MED-001, immatriculé ZZ 071 HE6;
15. Véhicule FRC HYD-001, immatriculé 181LU6IT;
16. Véhicule FRC BLD 002, immatriculé ZZ 001 HE6, no châssis: 120409;
17. Véhicule FRC PMP-002, immatriculé 187 LU61T, no châssis: 211461;
18. Véhicule -72, RIG Workver, 179 LU6IT, immatriculé ZZ 997 HD6 et Plateforme 0405, no châssis: 003657;
19. Véhicule FRC, CH-001, immatriculé 189LU61T;

Lot 2: autres matériels

- 1- Séparateur de production ZZ502 HR6, OE SEP 1440 002;
- 2- Séparateur de production DXK 95244279 j 5NV
- 3- Filtre à pétrole
- 4- Tank Coef 1cm= 1,3962 bbl avec flexibles;
- 5- Tank Coef 1cm= 1,3724 bbl;
- 6- C-CHK-004, Skid;
- 7- Moteur à pompe Diesel (Controller Faciq Layout) de type NK 125-315 /310YI-F-ABAEQ;
- 8- Tank 4, type MU 42-10 223-F3.
- 9- Tank 1UCSU421692;
- 10- TUBBUSS de production gaz, couleur jaune;
- 11-BK-001
- 12-BSK, X0-00 1 (plus raccordement TUBUSS)
- 13-BSK-DP-001 (plus TUBUSS de connexion)
- 14-Cabine CNT FRC-20 FT 001;

MISE A PRIX:

Premier lot: 1.300.000.000 FCFA
Deuxième lot: 380.000.000 FCFA
Montant nominal de l'enchère: 10.000.000 FCFA

CONDITIONS DE VENTE

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier de charges établi par le Commis-

INSERTION LEGALE

IMAGES



saire-Preneur en charge de la vente et déposé en son Etude le 14 février 2025, les enchères seront reçues selon les conditions suivantes :

- Date de la vente aux enchères : le 22 février 2025
- Lieu de la vente aux enchères: terreplein sis non loin du terminal de Djeno
- Vente au comptant, au plus offrant et dernier enchérissseur
- Possibilité de folle enchérir en cas de défaillance de l'enchérissseur
- Paiement de 12% en sus du prix d'adjudication.

CONDITION PARTICULIERE

Tout éventuel enchérissseur est tenu de manifester son intention par courrier adressé à l'Officier vendeur bien avant la date prévue pour la vente et de consulter le cahier de charges aux adresses ci-dessous indiquées.

POUR TOUT CONTACT :

1. Etude Maitre Eustache Marius Otieli, huissier de Justice Commissaire-Preneur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, Entrée B, 6e étage, App.19, Tél: 05 200 03 03 / 06 621 46 56, Email: etude.otieli@gmail.com;

2. Maitre Gislain Bakouete, avocat au Barreau de Pointe-Noire, Cabinet d'avocats Alfred Mingas, sis Centre-Ville, non loin de la Bourse du Travail, tél: 05 557 05 14.

Fait à Pointe-Noire, le 19 février 2025

Pour insertion légale

Le Commissaire-Preneur

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les stratégies de défense en profonde mutation

L'intelligence artificielle (AI) transforme tous les domaines de la défense. Caméra embarquée, soldat augmenté, drone de contrôle ou kamikaze... De l'observation à l'attaque ciblée en passant par la protection ou la préparation au combat, l'usage de l'IA militaire ouvre autant d'opportunités qu'il soulève de questions de droit, de souveraineté et d'éthique.

Dans le cadre du Sommet international sur l'IA à Paris, le ministère français des Armées avait organisé dans les bâtiments de l'École militaire un cycle de conférences sur les questions de défense introduit par Sébastien Lecornu, ministre des Armées. L'occasion de dresser un état des lieux et de s'interroger : demain quels seront les usages de l'IA militaire et comment s'y préparer ?

La révolution technologique que constitue l'intelligence artificielle ouvre la voie à de profonds changements dans les zones de conflits. Préparation au combat par la simulation, renseignement et ciblage de précision transforment en profondeur l'approche de terrain. Les applications d'imagerie viennent en tête des domaines les plus avancés grâce aux nombreux apports technologiques du monde civil. Ainsi, les algorithmes d'intelligence artificielle peuvent analyser divers types d'images, qu'elles proviennent de satellites, de prises de vue aériennes ou de sources en ligne. Par exemple, pour classer, détecter et alerter des changements sur une zone ciblée (création de



Télépilote d'un drone sur le porte-hélicoptères amphibie Mistral près du cap de Bonne Espérance. © Marine Nationale

routes et de bâtiments), évaluer l'impact d'opérations, identifier des équipements d'intérêt militaire (avions, bateaux, véhicules...).

Mais pas seulement l'image. Ces technologies puisent dans la masse gigantesque de documents, de vidéos ou d'enregistrements sonores pour les extraire, les traiter et les interpréter grâce à la classification automatique de textes, l'identification de la langue, la transcription des contenus audio et vidéo ou même la traduction de langues rares. Par ce traitement de données stratégiques, l'IA apparaît dès lors comme une partie de la solution pour

protéger des vies humaines mais aussi comme un moyen de manipuler des données.

De la lutte informationnelle aux applications d'aide à la décision

L'information est devenue à travers le monde l'un des champs d'action militaire privilégié pour pousser un intérêt au risque de déstabiliser les sociétés. On parle ici d'influences. Dans une période où la désinformation est devenue une arme et où la guerre informationnelle s'amplifie, l'on comprend que s'interroger sur la fiabilité de l'information devient stratégique.

Mais là encore le progrès avance et pour répondre à ce défi, les technologies d'intelligence artificielle détectent désormais les images comme les sons manipulés ; s'ils ont été générés par une IA (les deep fakes) ou pour identifier de fausses informations (les fake news).

Tout aussi spectaculaire, l'IA permet des réactions rapides et ciblées ce qui peut donner un avantage décisif sur l'adversaire. Très précisément, dans une zone de combat, des robots d'exploration pilotés à distance analysent l'environnement tandis que l'IA ne restitue que les données stratégiques essentielles. Résultat, le choix du commandement gagne autant en rapidité qu'en efficacité. C'est aussi ce que permettent les outils de détection d'obstacles qui évitent les collisions en vol grâce à une transmission de données accélérée au pilote.

Des opportunités et des risques qu'il convient de

mesurer

Outil d'anticipation, de préservation des vies humaines, ou de destruction selon l'usage qui en est fait, l'intelligence artificielle soulève des inquiétudes en particulier au regard du respect du droit international et des droits humains. Et les failles sont nombreuses. Exploiter son potentiel est

matiques. Le besoin d'une connectivité permanente et sécurisée conditionne dès lors une supériorité militaire.

Autre dimension, compte tenu des conséquences possibles et des risques de défaillance, toute décision devrait revenir à l'humain. Ce qui conduit nécessairement à la question de la formation, un sujet tout



Formation de lutte anti-drone © P.PUJOL / Armée de l'air et de l'espace

devenu un objectif mondial ; encore faut-il veiller à ce que son développement et son utilisation soient conçus et poursuivis de manière responsable. Sur un champ de bataille, les systèmes d'IA doivent fonctionner de manière fiable, toute erreur pouvant entraîner des conséquences dra-

aussi stratégique. La transition vers des systèmes basés sur l'IA nécessite des connaissances pour comprendre et utiliser ces outils efficacement tout en restant vigilant face aux risques.

Sans compter qu'au-delà de ces principes de précaution, l'automatisation, la miniaturisation dans un contexte d'intensification de la compétition mondiale augmente le risque de prolifération des armes et, partant, de leur utilisation abusive. Avec des dimensions plus complexes à appréhender : la domination de certains pays en la matière, les différences d'ordre juridique et éthique selon les nations, la compétition géopolitique, les vulnérabilités aux cyberattaques.

Bénédicte de Capèle

Sources : Ministère français des armées, IFRI, AMIAD, DICOD



Formation de lutte anti-drone © M.BONNOT / Armée de l'Air et de l'Espace

Les drones, une révolution dans les opérations militaires modernes

Les drones ont transformé les opérations militaires modernes en offrant des capacités de surveillance accrues, des frappes de précision, une logistique améliorée et une réduction des risques humains sur les zones de combat.

Equipés de capteurs et de caméras avancés générant des images haute définition, ils fournissent des informations en temps réel sur des positions ennemies par exemple ou des mouvements de troupes. Leur capacité à voler à haute altitude ou en immersion assure une surveillance constante sur de vastes zones voire des frappes ciblées avec précision, minimisant les dommages collatéraux. Dans le domaine logistique, ils peuvent effectuer des largages de ravitaillement dans des zones difficiles d'accès et être utilisés pour l'évacuation de personnel blessé. Enfin, leur rapidité de déploiement et leur capacité à opérer dans divers environnements augmentent la flexibilité tactique.

« Le saut technologique que représente l'intelligence artificielle est sans doute celui qui révolutionnera la manière de faire la guerre ou même, plus important encore, de l'éviter comme l'atome en son temps. »

Sébastien Lecornu,
ministre français
des Armées

EST DE LA RDC

Maïck Lukadi dénonce la dégradation de la situation des droits de l'homme

Pour le président de l'Apvec-ONGDH, la situation sécuritaire se dégrade chaque jour, surtout dans les provinces de l'Est du pays sous occupation du M23 et l'armée rwandaise, au détriment de la population congolaise, en général, mais également des activistes des droits de l'homme dont la mission est délicate en ce moment particulier.

Le président de l'ONG de défense et de promotion des droits de l'homme, Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec-ONGDH), Maïck Lukadi, à joint ses efforts à ceux de ses collègues et défenseurs des droits de l'homme du pays pour condamner les traitements cruels, inhumains et dégradants, les tueries en masse et les exécutions sommaires des enfants, en particulier et de la population, en général, à Goma et à Bukavu, par le M23 et les éléments des Forces de défense du Rwanda qui contrôlent certains territoires dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Maïck Lukadi profite également de cette réaction faite, le 15 février, devant la presse pour fustiger le pillage des minerais de la RDC dont le Rwanda et le M23 sont auteurs tel que révélé dans différents rapports des ONG internationales ainsi que les rapports des Nations unies, malgré l'appel au cessez le feu du Conseil de sécurité de l'ONU, du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que de la Sadc et de l'EAC. Maïck Lukadi a aussi saisi cette opportunité pour dénoncer le calcaire imposé l'un des membres de



Maïck Lukadi lors d'une activité à Kinshasa/Adiac

son organisation, Baka Nguizani Cédric. A l'en croire, celui-ci avait eu des ennuis, peu après la manifestation pacifique, organisée le 31 janvier 2024 sur la place victoire dans la commune de Kalamu. Cette activité visait à clarifier l'opinion sur l'épineuse problématique des irrégularités constatées lors de l'élection présidentielle et législatives du 20 décembre 2023.

Des pressions sur le Rwanda

Dans cet entretien, l'activiste des droits de l'homme exhorte la communauté internationale à faire pression sur le Rwanda et le M23 à quitter le territoire congo-

lais dans le bref délai. «A chaque minute qui passe, nous comptons des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire, des morts surtout des femmes et des enfants qui sont victimisés. A cela s'ajoute le recrutement forcé des enfants et des civils, en général», a souligné Maïck Lukadi. Cet activiste relève également les difficultés dans lesquelles les défenseurs des droits de l'homme exercent leur mission dans le contexte actuel que ça soit dans les parties sous occupation du M23 et de l'armée rwandaise que dans celle sous contrôle du gouvernement de Kinshasa. «On empêche aux défenseurs des droits

de l'homme de faire leur travail surtout dans ce contexte où parler de la situation exacte dans laquelle vivent les populations constitue une infraction», a noté le président de l'Apvec-ONGDH. Cet activiste souhaite ardemment le retour de la paix à travers tout le territoire de la RDC, «sans cela, des activistes de la RDC feront leur travail de monitoring sans quiétude et sérénité».

L'unité pour faire face à l'agression

Revêtant sa casquette de Congolais, Maïck Lukadi a appelé à l'unité des fils et filles du Congo pour faire face à cette agression dont le pays est victime de la part de son voisin, le Rwanda. «A vous, mes compatriotes congolais, cette affaire d'agression ne concerne pas seulement le président de la République, le Parlement, le gouvernement ou une tribu; elle concerne toute la nation. C'est l'avenir de nos enfants, nos petits-fils et autres qui sera hypothéqué; si on ne fait pas attention. Nous devons nous dépasser pour être ensemble pour sauver notre unique patrie. L'heure est grave et cultivons l'amour de la patrie», a-t-il fait savoir. Et de continuer :

«Chers compatriotes congolais, quittez le mauvais côté, celui de l'ennemi de notre nation, et accrochez-vous du bon côté pour le salut, l'unité, la cohésion nationale et l'amour fraternel. Dites non au tribalisme, au régionalisme, à la xénophobie et à la désinformation (fake news), que l'ennemi utilise pour nous diviser. Unissons-nous, tous comme un seul homme afin de bouter hors de la RDC notre ennemi commun qui est le Rwanda/M23», a conseillé Maïck Lukadi.

Dans ses recommandations, par rapport à la situation que traverse le pays, le président de l'Apvec-ONGDH a clairement sollicité l'exécution des résolutions des Nations unies, de la Sadc et de l'EAC. Aussi a-t-il préconisé de retourner aux pourparlers de Nairobi ainsi que de Luanda. «Plus jamais faire la campagne de l'ennemi. Il faut plutôt se mobiliser pour lui barrer la route, dans le but de préserver l'intérêt supérieur de la nation. Aux défenseurs des droits humains, Maïck Lukadi a conseillé de rester professionnels comme activistes et défenseurs des droits de l'homme, dans l'exercice de leur mission sur le terrain et le monitoring.

Lucien Dianzenza

Le CICR préoccupé par la situation humanitaire

Dans un communiqué de presse rendu public, les organisations humanitaires se plaignent de la détérioration de la situation humanitaire dans les provinces du Nord et Sud Kivu particulièrement dans la ville de Goma. La recrudescence des combats a contraint des milliers de civils à prendre la fuite en laissant tout derrière eux.

La recrudescence des combats a contraint des milliers de civils à prendre la fuite en laissant tout derrière eux. «Au-delà de plusieurs milliers d'habitants de la ville, ce sont aussi près de 300 000 autres personnes qui avaient trouvé refuge dans des camps de déplacés situés à la périphérie de Goma, qui ont fui les affrontements – lesquels ont d'ailleurs laissé plusieurs centaines de corps sans vie gisant dans les rues. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) soutient la Croix-Rouge de la RDC pour procéder à l'enlèvement digne et sécurisé des dépouilles à Goma», indique le communiqué de presse. Au regard de l'aggravation de la crise humanitaire, le président de la Croix-Rouge de la RDC, Grégoire Mateso Mbata, n'a pas hésité à exprimer sa préoccupation en ces termes : « Nous sommes inquiets pour les personnes déplacées qui se trouvaient à Goma et qui étaient déjà très vulnérables après avoir fui, parfois à de multiples reprises,

d'autres territoires du Nord et du Sud-Kivu. La situation humanitaire qui prévaut actuellement à Goma et à Bukavu est très préoccupante. À Goma, les morgues des hôpitaux sont complètement saturées», a-t-il déclaré tout en ajoutant que près de 190 volontaires de la Croix-Rouge de la RDC, appuyés par une équipe de coordination, travaillent sans relâche afin de récupérer les corps abandonnés dans les rues, de lutter contre les épidémies et d'offrir un enterrement digne aux victimes des combats. Il est urgent, a-t-il insisté, d'apporter une aide supplémentaire face à des besoins aussi importants.

Pour sa part, le chef de la délégation du CICR en RDC, François Moreillon, a rappelé que l'approvisionnement en eau et en électricité a été coupé à la suite des bombardements qui ont touché les pylônes acheminant l'électricité à Goma. Il est impératif, a-t-il martelé, que les parties au conflit veillent au respect du droit international humanitaire en vue

d'épargner les civils et les biens de caractère civil. La mission médicale doit être respectée et protégée. En particulier, l'emplacement des différents hôpitaux, centres de santé et laboratoires importants doit être pris en compte dans la planification et la conduite des hostilités. Au milieu des conflits, le CICR et les volontaires de la Croix-Rouge s'efforcent d'aider les populations en leur fournissant, dans un premier temps, des moyens de communication pour qu'elles puissent informer leurs proches de leur état de santé et de l'endroit où elles se trouvent. Rappelons que les combats et les tirs d'artillerie lourde dans cette zone densément peuplée ont fait de nombreux blessés. En janvier 2025, les établissements médicaux soutenus par le CICR dans le Nord et le Sud-Kivu ont accueilli dix fois plus de blessés qu'en décembre 2024, avec près de 1400 personnes prises en charge dont la majorité de civils et beaucoup de femmes et d'enfants.

Blandine Lusimana

Les gouverneurs interdits de quitter leurs provinces respectives

La décision du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur (VPM) encourage les gouverneurs à se rapprocher de leurs populations et à les accompagner durant cette période délicate marquée par la guerre d'agression que subit la République démocratique du Congo (RDC) de la part de son voisin, le Rwanda.

Dans un télégramme officiel du 18 février 2025, le vice-Premier ministre de l'Intérieur, Me Jacquemain Shabani, a interdit aux gouverneurs des provinces de quitter leurs entités respectives. Pour ce membre du gouvernement, ces autorités politico-administratives doivent demeurer dans leurs régions respectives jusqu'à nouvel ordre. «Interdiction de quitter vos entités respectives jusqu'à nouvel ordre. Vous devez rester avec vos administrés, assurer l'encadrement de la population pendant cette période cruciale», écrit le VPM Shabani dans sa correspondance. Le VPM chargé de l'Intérieur appelle, à cet effet, les gouverneurs des provinces à prendre toutes les dispositions nécessaires et utiles pour cet encadrement de leurs administrés.

A l'en croire, ces instructions concernent également tous les animateurs des entités territoriales de base. Cette décision est prise dans un contexte où la stabilité et la sécurité sur toute l'étendue du pays sont essentielles. Selon cette correspondance, les gouverneurs sont encouragés à se rapprocher de leurs populations et à les accompagner durant cette période délicate. L'objectif de cette directive, notent des sources proches de ce ministère, est d'assurer une présence constante et de protéger les citoyens face aux tensions actuelles liées à la guerre d'agression que subit le pays de la part du Rwanda.

L.D.

ÉDUCATION

Clôture de l'atelier sur l'état des lieux du système d'information de la Dinacope

Pendant 12 jours, les participants à l'atelier ont scruté les pistes de solution pour améliorer le système d'information de la Dinacope, un des principaux services de l'administration du ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté.

L'atelier de 12 jours sur l'Etat des lieux du système d'information de la Direction nationale de contrôle, de préparation de la paie et de la maîtrise des effectifs des enseignants et du personnel administratif des établissements scolaires (Dinacope) a été clôturé, le mardi 18 février, à l'hôtel Sultan River à Kinshasa par le vice-ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Jean Pierre Kezamudru. Le but poursuivi par les participants était de proposer des solutions ou recommandations nécessaires pour l'amélioration dudit système. «Durant ces 12 journées de travail, vous avez eu des moments d'échanges riches et fructueux qui ont permis d'analyser avec lucidité le système d'information actuel de la Dinacope. À travers



Le vice-ministre de l'EDU-NC Jean-Pierre Kezamudru a clôturé l'atelier sur le système d'information de la Dinacope/DR

ces échanges, vous avez identifié les forces et les faiblesses dudit système, tout en explorant l'ensemble des solutions pour son amélioration et sa modernisation, conformément aux orientations stratégiques du Plan quinquennal 2024-2029 initié par la ministre d'État, de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté», a déclaré le vice-ministre Jean Pierre Kezamudru aux participants. Et de poursuivre : « Ces assises constituent donc pour nous une occasion précieuse de renforcer notre engagement collectif en faveur d'une gestion plus efficace et plus transparente de notre système éducatif». Et le ministre d'ajouter : «L'intégration des

TIC dans la gouvernance de l'éducation n'est plus une option, mais une nécessité impérieuse pour garantir des prises de décisions basées sur des données fiables et accessibles». Il a aussi salué la performance des participants pour leur engagement à un système d'information amélioré de la Dinacope.

Lors de son allocution, le directeur national de la Dinacope, Boniface Mbaka, a mis l'accent sur l'accès à la carte biométrique par les enseignants, une méthode de paie facile pour retirer de l'argent via M-pesa, distributeurs automatiques des banques et autres. Selon, le Dinat Mbaka, les enseignants auront chacun une

carte biométrique, et celle-ci sera utilisée pour retirer de l'argent via Mpsa et autres. C'est une solution pour faciliter la paie des enseignants à temps et sans faire des longues distances. «L'atelier a été une réussite, car les objectifs fixés en amont ont été atteints, à la grande satisfaction de tous les participants. Il en ressort que le système d'information de la Dinacope a été minutieusement analysé. Ce qui nous a permis de dégager les différentes recommandations nécessaires pour la migration et l'urbanisation dudit système que nous soumettons à votre autorité pour appréciation. Si ces recommandations recueillent votre agrément,

nous vous serons reconnaissants de bien vouloir nous retourner le présent rapport revêtu de votre approbation pour valoir décision», s'est-il adressé au vice-ministre Jean Pierre Kezamudru.

Les recommandations

Voici l'économie des recommandations formulées à l'issue de l'atelier : 1. La convergence des plateformes MCD et ERP en une solution intégrée, implémentation de la solution d'identification biométrique pour faciliter le contrôle physique ; 2. Infrastructure et sécurité du réseau : mise en place d'une politique de continuité d'activité, d'acquisition des licences et d'un plan de modernisation des infrastructures (avec possibilité de la formation certificative des techniciens), Renforcement de la sécurité informatique et physique, déploiement d'un réseau VPN avec technologie SD-WAN et gestion des interruptions d'énergie ; 3. Gouvernance et budgétisation du système d'information : mise en œuvre de la politique de la gouvernance du système d'information de la Dinacope conformément au référentiel élaboré lors de l'atelier ; 4. La base de données de la Dinacope : Optimiser le système de gestion des données en renforçant la gouvernance, l'infrastructure et la sécurité par la création d'équipes dédiées, des formations certifiantes et la mise en place d'un datacenter pour assurer la flexibilité et la protection des données ; Audit et suivi régulier pour assurer la performance et la disponibilité du nouveau système.

Martin Engimo

PATRIMOINE

Les Pays-Bas restituent des sculptures au Nigeria

Appelés « bronzes du Bénin », ces trésors avaient été volés par les troupes britanniques en 1897, avant d'être vendus et exposés dans un musée de Leyde.

Les Pays-Bas ont annoncé la restitution au Nigeria de plus de 100 bronzes du Bénin pillés par les troupes britanniques à la fin du XIXe siècle et conservés dans un musée néerlandais. En 1897, des soldats britanniques avaient volé ces sculptures anciennes créées entre le XVIe et le XVIIIe siècle par le peuple Edo dans l'ancien royaume du Bénin, situé dans l'actuel Nigeria. Les sculptures représentent des

figures de la cour royale, des animaux et d'autres éléments symboliques.

Par la suite, elles avaient été vendues et exposées au Wereldmuseum de Leyde. « Avec cette restitution, nous contribuons à réparer une injustice historique qui est encore ressentie aujourd'hui », a déclaré le ministre de la culture néerlandais, Eppo Bruins. La restitution de ces 113 pièces est la plus importante au Nigeria depuis le



raid de 1897, a déclaré le directeur général de la Commission nationale nigérienne pour les musées et les monuments, Olugbile Holloway. « Nous espérons que ce sera un bon exemple pour d'autres pays dans le monde », a-t-il ajouté. En 2022, l'Allemagne a restitué au Nigeria des pièces de ses propres collections de bronzes du Bénin. Ce qui n'est pas le cas du British Museum de Londres, qui a refusé de restituer une partie de sa célèbre collection, évoquant une loi adoptée en 1963, qui empêche le musée de restituer les trésors.

Noël Ndong

PHOTOGRAPHIE

Baudoin Mouanda partage son expérience

En marge de son séjour au Bénin dans la cadre d'une résidence artistique, le photographe congolais Baudoin Mouanda a animé un atelier de partage de connaissance et d'expérience le 18 février à Cotonou. Une occasion de favoriser une synergie entre les deux pays voire plusieurs pays du continent.

La problématique soulevée par cet atelier était la confrontation entre le monde de la recherche et la pratique photographique. Ce qui devrait permettre aux photographes d'aller au bout de leur recherche et de contribuer à un regard neuf vis-à-vis de la société. « Aujourd'hui, plusieurs jeunes s'intéressent au métier de la photographie. Certains se disent photographes alors qu'ils ne le sont pas. Simplement parce qu'ils peuvent faire de la photo comme tout enfant qui manipule un téléphone portable sans tenir compte des règles. Et cette rencontre initiée par le centre de photographie Classpro culture que je dirige a permis de faire prendre conscience aux amateurs de la photo la nécessité de se professionnaliser. Et aux professionnels, de mieux apprendre à raconter les histoires de la société et l'environnement ainsi qu'à bâtir et concrétiser de bons projets », a fait savoir Baudoin Mouanda.

Par ailleurs, l'atelier a favorisé des échanges sur la structuration d'un réseau de photographe entre le Congo et le Bénin. Cela pourra s'élargir dans d'autres villes. « Je suis ravi de cette rencontre. Pour ma carrière, c'est important de laisser un héritage du mé-



Baudoin Mouanda en pleine discussion avec les participants à l'atelier photo au Bénin/DR

tier qui ma tout donné. Et envisager des collaborations sur mon continent comme je ne cesse de le faire avec de nombreux jeunes photographes aujourd'hui au plan national comme en Europe », a estimé Baudoin.

Témoignages des participants

Pour Ishola Akpo, directeur du centre Contemporary Art Studio où s'est tenu l'atelier, ce fut un plaisir d'accueillir Baudoin qu'il connaît il y'a très longtemps en vue d'animer cette master class avec de jeunes photographes béninois. « C'est un plaisir de le recevoir dans mon atelier qui est un lieu privé où je réalise mes tra-

voux. C'est un plaisir de se soutenir entre photographes et de pouvoir tenir ce genre d'échanges par nous-mêmes, sans l'accompagnement des institutions », a-t-il noté. Aux jeunes photographes en herbe, il leur a exhorté de ne pas baisser les bras, d'être patient et de beaucoup travailler. « Dans le travail, ils vont trouver leur chemin et aiguiser leur vocabulaire artistique », ajoute-t-il.

Photographe de scène béninois, Emmanuel Tognidaho a de même salué l'initiative car, pour lui, c'est rare en tant que photographes de plusieurs disciplines de se retrouver pour échanger

mais aussi échanger avec quelqu'un comme Baudoin qui a vraiment de la matière à partager à la jeune génération. « Cette rencontre a surtout été enrichissante pour nous photographes autodidactes car c'est important de connaître des termes techniques et comment concevoir son projet. Parfois, on pense bien faire mais parce qu'on ne maîtrise pas les lignes à suivre, on passe à côté. Bien plus qu'un atelier, cette master class nous offre aussi de nouvelles perspectives de collaboration », a-t-il fait savoir.

Dans le même contexte, Carlos a indiqué que cet atelier était une bonne expérience

et un très beau moment de partage entre photographes. « Cette rencontre m'a permis de reprendre confiance en moi et de savoir qu'il y a encore de l'espoir dans le milieu photographique. J'ai eu l'occasion de parler de mon travail photographique actuel et d'avoir des retours, des consignes et des recommandations pour qu'il évolue bien. Écouter les autres m'a permis de me cultiver et de savoir saisir les opportunités », a-t-il confié.

Venu de Lomé pour prendre part à l'atelier, Innocent Ktempé, photographe et coordinateur national du collectif des artistes photographes professionnels du Togo, a remercié Baudoin qu'il connaît depuis 2017, de lui avoir donné l'occasion de prendre part à cet atelier réservé aux photographes béninois. « Ça été non seulement une occasion de rencontrer Baudoin mais aussi d'être édifié avec des conseils et approches de solution par rapport à nos projets en tant qu'artiste photographe. Quand je serai rentrer au Togo, je saurai quoi faire sur comment écrire et aller au bout de mes projets, surtout ne pas se décourager pour manger le fruit plutard », a-t-il déclaré.

Merveille Jessica Atipo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CFCO La ministre Ebouka-Babackas déplore la vétusté des infrastructures

En séjour de travail récemment dans la ville côtière, la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est plainte de la vétusté des infrastructures du Chemin de fer Congo Océan (CFCO).

Dégageant l'objectif de sa visite, la ministre a signifié qu'elle est principalement basée sur des infrastructures et des équipements du CFCO. « Nous ne sommes pas venus aujourd'hui pour dérouler une feuille de route, nous sommes venus constater et en suite nous essayerons avec les différents partenaires, à savoir la direction générale et les représentants du personnel, d'arrêter ensemble une feuille de route, un programme, un plan de sauvetage de la structure », a-t-elle déclaré. Et de poursuivre : « Les infrastructures sont vraiment vétustes, obsolètes, les équipements délabrés font peine à voir. Et d'ailleurs nous sommes aujourd'hui devant le bâtiment de la gare centrale du CFCO. Ce bâtiment emblématique qui représente même la signature de Pointe-Noire n'est pas en bon état. Au-delà de cela, on peut quand même dire que les cheminots, l'ensemble des travailleurs du CFCO, sont des personnes courageuses et déterminées. Ces personnes travaillent, malgré les conditions très difficiles, cela nous donne

comme un encouragement à accomplir notre mission, une volonté politique forte d'aller de l'avant et de trouver donc des solutions en vue de sauver le chemin de fer Congo océan. »

Faisant la présentation générale de sa structure à la ministre, Ignace Nganga, directeur général du CFCO, a rappelé qu'au moment de son installation et de celui de son adjoint, ils ont eu donc conscience en janvier 2021 que leur tâche sera ardue pour permettre un accomplissement optimal des missions qui leur étaient confiées. Cependant, ils savaient compter sur la sollicitude permanente du président de la République et du gouvernement. Par ailleurs, la ministre des Transports a pris un engagement à la suite de son indignation face à l'état de dégradation avancée des infrastructures et équipements du CFCO, lors de sa visite de prise de contact, le 17 février, à la direction générale puis dans les structures parallèles du CFCO à Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo. « En matière de trans-



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et sa suite visitant un atelier du CFCO au quartier KM4DR

port ferroviaire, il doit s'agir notamment de moderniser le CFCO, en le mettant aux pas standards, en vue de favoriser l'interconnexion sous-régionale, construire des voies

ferrées reliant les zones industrielles en général et celles de productions minières en particulier au réseau modernisé du CFCO. Construire des voies ferrées reliant des zones

de production minières de la partie nord du pays aux cours d'eau navigables de la même partie », a-t-elle signifié. Rappelons que la ministre a visité aussi le poste de contrôle de triage des Wagons, le bâtiment de la gare centrale et les divers ateliers du CFCO situés au quartier KM4. Dans ces ateliers, la délégation ministérielle a eu l'occasion de trouver à pied d'œuvre les agents chargés de la réparation des locomotives ainsi que des wagons, sans oublier les départements d'usinage et de chaudronnerie. Rappelons qu'au 31 décembre dernier, le CFCO comptait 1619 agents permanents, dont 1064 agents d'exécution, 450 agents de maîtrise et 127 agents d'encadrement. Avec les départs à la retraite, ces nombres baissent régulièrement, y compris la qualité de la main d'œuvre. En 2024, neuf mois de salaires ont été versés, laissant un arriéré total de 39 mois. D'après la direction générale du CFCO, les indemnités de fin de carrière ne sont plus versées régulièrement.

Séverin Ibara
et Lopelle Mboussa Gassia

NECROLOGIQUE



Alphonse Ossaketo, les enfants des familles Mbouma, Ibara, Ossaketo, Oniangue et la famille Issemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents d'Owando, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère, Marie Joséphine Ibéaho, survenu le dimanche 16 février 2025 à Brazzaville à l'âge de 87 ans.

La veillée mortuaire se tient au N°27 de la rue Ankou à Talangai, juste à côté de la pharmacie Père-Jacques (Arrêt Libanga ya talo).

Les obsèques auront lieu à une date ultérieure au cimetière familial d'Issemba.

Il est conseillé aux membres de la famille et proches d'Owando et ses environs de ne pas se déplacer vers Brazzaville et de vivre le recueillement sur place.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.






Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville

Horaires d'ouverture:
Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES
POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ MEPIR/PAGIR-UCP/25

Nom du Pays: Congo

Nom du Projet : Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes

pour un fonctionnement durable des services

Intitulé de l'AMI : Constitution d'un fichier fournisseur de l'unité de coordination du programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)

La République du Congo a signé avec le groupe de la Banque mondiale un accord de financement d'un montant de 70 millions USD pour le financement du programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour la période allant de 2023 à 2027. Ce programme vise à appuyer les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de son programme des réformes de la gestion des finances publiques (2020-2029), notamment dans les deux domaines suivants : (i) accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales, (ii) moderniser la gestion des finances publiques et mettre en œuvre le budget programme.

L'objectif de développement du programme est d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales et de la gestion des dépenses, avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Le PAGIR financera la mise en œuvre d'une partie du plan d'action de la réforme des Finances Publiques en vue de renforcer la gouvernance institutionnelle. Il soutiendra les résultats dans les domaines suivants : (i) l'augmentation de la mobilisation des ressources nationales et (ii) la modernisation de la gestion des finances publiques et la mise en œuvre de la budgétisation par programme. Le second domaine comprendra le pilotage de réformes clés de la gestion des finances publiques pour assurer une meilleure prestation de services dans les secteurs clés de l'éducation et la santé.

Le financement du PAGIR comprends deux volets : l'un de 55 millions pour le financement du Programme axé sur les Résultats (PforR) et l'autre de 15 millions pour le financement de projet d'investissement (IPF).

Le volet IPF accompagne la mise en œuvre des réformes. il assure la fourniture d'une assistance technique et de conseils de qualité en temps opportun, selon les besoins, et comprends l'engagement d'une expertise pour soutenir le gouvernement dans des domaines spécialisés (tels que la gestion de la trésorerie, le contrôle des engagements, etc.), ainsi que plusieurs études pour aider à mieux comprendre les principales contraintes de la gestion des ressources publiques au niveau central ou sectoriel.

Dans la perspective de réalisation de ses activités, le PAGIR ambitionne de constituer un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

A.DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants :

- 1.Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommables, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence ...);
- 2.Fournitures diverses (fournitures de bureau...);
- 3.Fourniture du mobilier de bureau;
- 4.Organisation des Séminaires (Location de salle de conférence, sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur);
- 5.Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
- 6.Restauration, pause-café;
- 7.Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie, reprographie (fourniture et impression des T.Shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc) ;
- 8.Assurances;
- 9.Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage;

10.Autres prestations de services.

B.CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les Manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les Manifestations d'intérêt devront porter la mention extérieure suivante : « Avis de Manifestation d'intérêt pour la constitution du fichier fournisseur du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) pour le domaine de (A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT) à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus examinés. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Les prestataires retenus seront consultés directement en cas de besoin.

C.CONSTITUTION DU DOSSIER

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 1.Une lettre de demande d'agrément;
- 2.Documents attestant la création (RCCM, SCIEN ou SCIET);
- 3.Une photocopie du numéro d'identification unique (NIU);
- 4.Une licence unique d'exploitation des entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE;
- 5.Une copie des statuts de l'entreprise et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs;
- 6.Une attestation de non faillite;
- 7.Une Attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois;
- 8.L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- 9.Une attestation de domiciliation bancaire;
- 10.Un catalogue des réalisations;
- 11.La liste des principaux dirigeants, leurs photos et leurs contacts (téléphone, fax, Email);
- 12.Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

D.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 16 heures.

E.DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées sous plis fermé ou par courrier électronique au plus tard le 07 mars 2025 à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81

Adresse électronique : pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net .

Fait à Brazzaville, le 18 FEV 2025

Le Coordonnateur,


Thomas BANDIA

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

727 enseignants volontaires affectés

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a donné, le 20 février à Brazzaville, des consignes et conseils d'usage aux enseignants volontaires qui viennent d'être affectés dans les départements avant leur départ prévu pour ce week-end.

Les données du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation indiquent que 156 enseignants des promotions allant de 1998 à 2012 ont été affectés au préscolaire. 297 enseignants des promotions 2001 à 2020 au primaire ; 123 enseignants des promotions 2011 à 2023 au lycée ; 82 enseignants des promotions 2012 à 2020. Pour les beaux-arts notamment la musique et les arts plastiques, 43 enseignants des promotions 2011 à 2018 ont été affectés. « La nation ne vous avait pas oubliés. Vous avez le devoir de lui rendre l'ascenseur en faisant preuve de patriotisme, en acceptant de servir où le devoir vous appelle. Nous plaçons notre espoir dans cette crème d'enseignants formés que vous représentez, non seulement pour



Une vue des enseignants volontaires affectés/Adiac

« La nation ne vous avait pas oubliés. Vous avez le devoir de lui rendre l'ascenseur en faisant preuve de patriotisme, en acceptant de servir où le devoir vous appelle. Nous plaçons notre espoir dans cette crème d'enseignants formés que vous représentez, non seulement pour réduire le déficit énorme en personnel que nous trainons depuis plusieurs décennies mais aussi pour améliorer la qualité des enseignements »

réduire le déficit énorme en personnel que nous trainons depuis plusieurs décennies mais aussi pour améliorer la qualité des enseignements », a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou, s'adressant aux enseignants volontaires qui constituent la sixième vague d'affectation.

Les premiers départs auront lieu ce week-end en fonction des programmes des sociétés de transport. « Toutes les conditions sont réunies », à en croire le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation qui a, par ailleurs, souligné que le gouvernement sera intraitable face aux déserteurs. Ces volontaires qui auront le statut de fonctionnaire dans un avenir proche sont appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes au service du système éducatif.

Rominique Makaya

FÉCOFOOT

Les nouvelles pièces produites par le Comité exécutif validées par TAS

L'arbitrage du Tribunal arbitral du sport (TAS) est sollicité après la suspension de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) par la Fédération internationale de football association (Fifa). Dans la procédure encore pendante devant le TAS, « Appelants » (Comité exécutif) et « Intimés » (Commission ad hoc) apportent chacun les éléments d'appréciation.

La Fifa a décidé de mettre sa menace en exécution. Elle a suspendu le 6 février le football congolais en s'appuyant sur ce que disent les textes en rapport avec la situation actuelle de la Fécofoot. Le Comité exécutif de la Fécofoot a apporté, le 11 février, les nouveaux éléments au dossier : la lettre détaillée de la Fifa actant la suspension. Et dans sa correspondance du 19 février, le TAS a admis les nouvelles pièces produites par les appelants en date du 11 février 2025 dans le dossier conformément à l'article R56 al. 1er du Code de l'arbitrage en matière de sport. « Veuillez noter que les motifs de cette décision seront expliqués dans la sentence finale », a expliqué le TAS.

La requête introduite le 16 février 2025 par William Bouaka, ancien président de cette commission, contestant la décision de la Fifa n'a donc pas produit des effets escomptés. Ce dernier avait demandé au TAS de déclarer irrecevable la lettre de suspension de la Fécofoot émise par la Fifa le 6 février dans le cadre de la présente procédure arbitrale. Pour lui, le TAS doit poursuivre l'examen du litige sur la base des faits et éléments des preuves régulièrement versés aux débats et de statuer en toute indépendance et impartialité conformément aux principes de droits applicables.

Rappelons que la Fifa a fixé les conditions pour lever la sanction qu'elle a infligée



Le siège de la Fécofoot/DR

au football congolais. Les recommandations consiste à redonner le contrôle total du siège de la Fécofoot, du Centre technique d'Ignié et des autres installations de la fédération au Comité exécutif de la Fécofoot dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas, renoncer à toute

tentative de changer les signataires autorisés des comptes bancaires de la Fécofoot et ou redonner le contrôle total aux signataires reconnus par la Fifa et la CAF.

Déclarer invalide ou annuler toute décision juridique ou autre, autorisant

la Commission ad hoc à exercer un contrôle ou une autorité quelconque sur la Fécofoot et coopérer pleinement pour permettre à la Fécofoot de gérer ses affaires courantes sans subir d'influence indue de la part des tiers. Ces décisions vont dans le même sens que les premières ordonnances du TAS. La Fécofoot a perdu son droit de membre, les équipes représentatives de la Fécofoot et ses clubs affiliés ne sont donc plus autorisés à participer aux compétitions internationales et ni la Fécofoot ni ses membres ou officiels ne pourront bénéficier de programmes de développement en cours ou de formations émanant de la Fifa ou de la CAF.

James Golden Eloué